

SPORT ET TRIBUNE

La fin d'un feuilleton dans lequel la démocratie a presque fini par triompher

LIRE EN PAGE 2

COINTRIN ...

La population demande transparence et cohérence

LIRE EN PAGE 3

... ET CHAMPS-FRÉCHETS

Exemple de projet sur lesquels la population doit aussi avoir son mot à dire

LIRE EN PAGE 3

UNDERTOWN

Eclairage sur la situation passée, présente et future de ce lieu pour les jeunes

LIRE EN PAGE 4

ROBERT CRAMER RENCONTRE LES MEYRINOIS

Meyrin, pour le meilleur ou pour le pire?

Les Meyrinois voient leur commune de plus en plus se transformer en un vaste chantier et ce n'est qu'un avant-goût des grandes transformations qui vont redessiner l'image de notre ville.

Les avis sont partagés, font l'objet de grandes discussions, dans le bus, au café, dans les entrées d'immeuble. Si les autorités communales défendent quelques projets dont les décisions appartiennent à la commune, tels le centre sportif ou le réaménagement du cœur de la cité, l'avancée d'autres projets dépend essentiellement de décisions cantonales. Parmi ceux-ci figurent le tram et son tracé, le futur quartier des Vergers et le Rectangle d'or.

QUEL AVENIR POUR MEYRIN?

Les Verts de Meyrin-Cointrin sont d'avis que Meyrin peut se développer harmonieusement sans obligatoirement péjorer la qualité de vie de ses habitants. Les nombreux chantiers créent bien sûr des désagréments qui vont durer tant que Meyrin n'aura pas réussi sa mutation. Mais à terme Meyrin peut naître plus belle qu'avant, encore faut-il que la qualité de vie des habitants soit le souci premier des décideurs. Les Verts se battent contre les nuisances dues au bruit, à la pollution et au bétonnage croissant, pour une amélioration de la qualité de l'air, pour une modération du trafic et une meilleure sécurité dans les quartiers d'habitation. Le futur quartier des Vergers pourrait être un quartier modèle, un éco-quartier. Le tram peut contribuer à modérer le trafic dans Meyrin. La transformation du cœur de la cité en une place conviviale et vivante ainsi qu'un grand parc arborisé, reléguant les deux parkings actuels en sous-sol, profiterait à tous les Meyrinois. Mais rien ne nous garantit aujourd'hui que ces projets se réaliseront tous vraiment dans le sens du développement durable et d'une amélioration de la qualité de vie des habitants. Les Verts soutiennent la plupart de ces projets, mais restent extrêmement attentifs à ce que les intérêts des habitants actuels et des générations futures priment sur des intérêts particuliers.

ROBERT CRAMER VIENT EN DÉBATTRE

A la tête du Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement depuis 1997 et depuis peu en charge du Département du Territoire, Robert Cramer a mis en oeuvre une politique fondée sur les principes du



Le conseiller d'Etat dialogue avec les Meyrinois

développement durable. On lui doit le programme de renaturation des cours d'eau et la promotion active d'une agriculture de proximité s'interdisant le recours aux OGM. Il a fortement développé les transports publics, avec en particulier l'extension du réseau de trams et la mise en chantier du CEVA (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse), clé de voûte du futur réseau ferroviaire régional.

La rédaction

Les Verts de Meyrin-Cointrin vous invitent à une rencontre avec

ROBERT CRAMER

Conseiller d'Etat en charge du Département du Territoire

mercredi 12 avril à 20h00 au restaurant scolaire de l'école de Livron, 2, rue Livron

Les grands projets pour Meyrin y seront évoqués et débattus, tels que les Vergers, le tram, le Rectangle d'or

La soirée se terminera par une verrée

EDITORIAL

Et si on parlait d'autre chose que de foot !

A lire les quotidiens genevois, on pourrait se dire que les autorités meyrinoises et les partis politiques n'ont qu'un souci : le foot. Le foot a besoin de tribunes, d'éponger un déficit, d'une avance de subventions, puis d'un prêt. Et c'est reparti pour un tour. Quand est-ce que l'arbitre sifflera la fin ? Obnubilés par les soucis des argentiers du club, les élus en oublient que la population a d'autres soucis bien plus graves, recherche désespérée de logements, de gardes pour les enfants, situation économique précaire, inquiétudes à propos des nombreux chantiers de Meyrin, etc.

Tandis que la grande majorité de la population est satisfaite de l'offre sportive à Meyrin, les conseillers municipaux semblent, à en juger le temps qu'ils y consacrent, se préoccuper essentiellement de tribunes de foot, de patinoire couverte, de boulodrome, de soutien financier à la première équipe du Meyrin FC.

Les Verts, nous avons toujours soutenu et continuerons à soutenir le sport et la réalisation d'installations sportives qui profitent à toute la population, qui soient à disposition des sociétés et du mouvement junior, mais aussi du sport de loisirs. En revanche, nous nous opposons à toutes dépenses inconsidérées de l'argent des contribuables pour soutenir des clubs, victimes consentantes des dérives actuelles du sport d'élite. C'est pourquoi, nous avons été contraints de nous intéresser à l'argent du sport au-delà de ce que nous le souhaitions (voir nos articles en page 2). Nous n'avons pas gagné le match, mais avons tout de même réussi à freiner l'offensive de l'adversaire. De nombreux habitants nous ont remerciés d'avoir osé barrer le chemin aux exigences de ceux qui jusqu'alors pouvaient compter sur l'appui inconditionnel des milieux politiques. Dorénavant, ils restreindront peut-être leurs prétentions sachant que la partie n'est pas gagnée d'avance.

La crise du logement est une préoccupation bien plus grave que les soucis financiers passagers d'un club de sport. De nombreux Meyrinois ne trouvent plus à se loger. La densification des quartiers actuels ou la création de nouveaux quartiers suscitent pourtant des inquiétudes, celle de perdre une qualité de vie chère aux Meyrinois. Nous sommes convaincus que des solutions sont possibles qui répondent à la fois aux besoins de nouveaux logements tout en préservant des espaces de verdure et de convivialité. Mais ces solutions doivent être élaborées en étroite concertation avec la population, à travers un dialogue et une volonté de trouver des solutions acceptables pour tous. Ce n'est malheureusement pas encore une pratique qui est entrée dans les mœurs, comme en témoignent nos articles sur Champs-Frêchets et Cointrin en page 3. C'est toutefois à ce prix que nous irons de l'avant.

Les Verts de Meyrin-Cointrin, nous ne revendiquons pas seulement une culture du dialogue, mais nous efforçons également de la pratiquer. Nous nous faisons un point d'honneur de soumettre notre action et nos propositions à la critique des habitants de Meyrin en les informant régulièrement de nos prises de position dans « la Feuille verte » ou sur le site www.verts-meyrin.org.

Nous assurons désormais également une permanence hebdomadaire dans notre local, pour tous les habitants (voir page 3). Enfin, nous vous invitons à des débats, comme celui du 12 avril en présence de Robert Cramer (voir ci-joint). Ensemble, dans le dialogue et la recherche de solutions, construisons l'avenir de Meyrin.

La rédaction

LE RÉFÉRENDUM CONTRE DES TRIBUNES À 11 MILLIONS ABOUTIT. UNE VICTOIRE EN DEMI-TEINTE

A la mi-temps les référendaires dominaient

Nous revenons succinctement sur les différents épisodes qui ont marqué la campagne référendaire.

Le 22 novembre, Le Conseil municipal votait un crédit de construction de 11'091'000.- CHF destiné à la réalisation d'une tribune ainsi que des aménagements extérieurs du stade de football. Seuls les Verts s'y sont opposés. Le 26 novembre, nous décidions alors en assemblée générale de lancer le référendum contre un projet de tribune jugé démesuré et beaucoup trop coûteux. Deux jours plus tard, les Socialistes et l'Alliance de Gauche décidaient également en Assemblée générale de soutenir le référendum. Les autres partis n'ont pas posé (osé poser) la question à leurs membres en assemblée générale. Les raisons qui ont poussé les Verts et les autres groupes de l'Alternative à lancer le référendum ont été largement développées dans la dernière Feuille verte et longuement débattues sur la place publique. Revenons brièvement sur la campagne référendaire du mois de décembre, une campagne exceptionnelle à plusieurs titres : Il fallait réunir 1400 signatures en un mois. Nous en avons obtenu 2120 en moins de trois semaines, du jamais vu à Meyrin. Autre fait rare, l'existence d'un débat public contradictoire lors de la récolte de signatures, signe d'une démocratie vivante et dynamique pour autant que la liberté d'expression et de mouvement de tous soient garantie. Appelés par les uns à signer le référendum et par les autres à ne pas le signer, les Meyrinois se sont déterminés en connaissance de cause, ce qui donne un poids supplémentaire à ce plébiscite contre le crédit voté par le Conseil municipal. Près de la moitié des signatures récoltées ou près de trois quart des signatures requises nous sont parvenues directement par la poste, signe évident que les habitants de notre commune ont réfléchi avant d'apposer leur signature.

Deuxième mi-temps : match nul, dans tous les sens du terme

Fort de ce succès incontestable, il n'existait plus aucun doute sur l'issue d'une votation. Le crédit de 11 millions allait être balayé. Un point de vue partagé par tous. Désireux de ne pas retarder la réalisation de tribunes à un prix raisonnable, en conformité avec l'argumentaire du référendum, les partis de l'Alternative ont proposé alors de voter un crédit plafonné à 8 millions pour des tribunes incluant les aménagements extérieurs. Une majorité d'élus municipaux se sont finalement prononcés en faveur d'un crédit de construction plafonné à 9'350'000 francs annulant ainsi la délibération de 11 millions contestée par référendum. Les réactions dans la population sont mitigées. Certains se réjouissent que grâce au référendum le prix des tribunes ait baissé, preuve s'il en faut, qu'il était trop élevé au départ. D'autres en revanche, estiment que plus de 9 millions c'est trop et ne correspond pas aux 8 millions avancés par les référendaires. Enfin, la plupart regrettent que le Conseil municipal les aient privés de l'exercice légitime de leur droit démocratique, à savoir le droit que leur conférerait l'aboutissement du référendum d'exprimer leur avis en votation populaire.



Quelques membres du comité référendaire avant le dépôt des signatures.

Commentaires à l'issue du match : l'espoir est permis

Même si du point de vue démocratique la décision du Conseil municipal est condamnable, même si le prix des tribunes reste trop élevé, nous pensons que la mobilisation de la population en faveur du référendum n'aura pas été vaine et que la ténacité des Verts aussi bien au Conseil municipal que dans la rue a porté ses fruits. Rappelons que le Conseil administratif avait présenté tout d'abord un crédit de 13 millions qui avait été ramené à 11 millions, réduction que nous avons jugée insuffisante, mais au-dessous de laquelle la majorité du Conseil municipal s'était refusée de descendre. Ainsi grâce à notre opposition ferme et résolue et l'appui massif de la population, nous avons réussi à baisser le prix des tribunes de plus de 3 millions et demi de francs. Ce n'est pas rien, même si ce sont toujours 1 million et demi de trop. Les 2120 signatures pour le référendum ont donné un autre signal important au Conseil municipal que celui-ci semble avoir entendu. Tous les partis accepteraient à l'avenir de revenir à des projets sportifs moins démesurés et de chercher un consensus acceptable par tous. Ainsi, lors du prochain Conseil municipal du 11 avril, les élus se prononceront sur une résolution plafonnant le prix de la future patinoire et de ses aménagements extérieurs à 15 millions et le boulo-drome à 2 millions et demi. C'est beaucoup, c'est plus que les chiffres que nous avançons dans la dernière « Feuille verte », mais considérablement moins élevé que les coûts estimés des projets en cours d'étude. En définissant un plafond raisonnable à ne pas dépasser, le Conseil municipal reprendrait un contrôle sur la gestion des investissements et se montrerait plus réceptif aux préoccupations de la population. Il aura fallu pour cela que la population se fasse entendre par voie référendaire. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à ce succès.

Pierre-Alain Tschudi

EDUCATION CIVIQUE

Qu'est-ce qu'un référendum ?

Le référendum les tribunes à 11 millions entrera dans l'histoire genevoise. Pour la première fois à Genève, les étrangers pouvaient exercer leur droit politique au niveau communal. Certes encore peu informés de leurs nouveaux droits, beaucoup d'entre eux ont hésité à signer le référendum, alors que d'autres se sont réjouis de pouvoir s'exprimer sur un sujet qui les concernait en tant que contribuables meyrinois.

Ce fut pour les Verts, une occasion d'expliquer concrètement un droit démocratique spécifiquement suisse, dont les Suisses sont fiers, hormis ceux qui souhaiteraient le voir aboli ou qui n'en ont pas compris le sens, à l'instar de ce conseiller municipal radical qui s'est insurgé que nous nous soyons permis de lancer un référendum, alors que nous avons été mis en minorité au Conseil municipal. Or, les référendums facultatifs sont

toujours lancés pour contester une décision prise par un Parlement. Le droit référendaire a pour conséquence que généralement la majorité politique tienne compte de l'avis de la minorité surtout si elle craint que la population donne raison à cette minorité en cas de référendum. Sans le droit référendaire, nous n'aurions pas de collégialité gouvernementale, mais une majorité gouvernementale et une opposition, comme dans d'autres pays européens. Sans droit référendaire, la confrontation politique serait beaucoup plus dure, le dialogue entre la gauche et la droite beaucoup moins fréquent.

Lorsque la majorité du Conseil municipal a voté le crédit de 11 millions, elle n'a pas pensé que les Verts mettraient leur menace de référendum à exécution. Ils semblaient seuls, le mois de décembre paraissait peu propice à une récolte de signatures, en plus le nombre de signatures

avait augmenté en raison des nouveaux électeurs étrangers, mais qui n'avaient pas encore été informés de leurs droits. Cela explique sans doute que la droite majoritaire ait cru possible d'imposer des tribunes à un tel coût.

Ce qui s'est passé après l'aboutissement du référendum représente une atteinte au droit référendaire. Lors que l'on signe un référendum et que celui-ci aboutit, c'est pour que le souverain, c'est-à-dire l'ensemble des électrices et des électeurs puissent s'exprimer sur une décision contestée du parlement, c'est-à-dire à Meyrin du Conseil municipal. Or, en annulant la délibération de 11 millions, les conseillers municipaux ont privé le souverain de son droit de vote. S'ils avaient remplacé la délibération par un crédit de 8 millions, cela aurait au moins été dans le sens des référendaires et aurait ainsi répondu aux préoccupations à la fois de ceux qui souhaitaient la réalisation rapide de tribunes et de ceux qui s'opposaient à des tribunes supérieures à 8 millions. En votant une somme plus élevée, la majorité a porté une atteinte à un droit démocratique, ce qui a choqué de nombreux concitoyens. Suffit-il de modifier légèrement une délibération pour priver l'électorat de son droit de vote ? De telles entourloupettes sont-elles bien légales ? nous a-t-on demandé. Malheureusement oui. Les législateurs n'avaient pas imaginé de tels coups tordus. Suite à cette affaire, des juristes envisagent de proposer un projet de loi interdisant de telles dérives.



De nouveaux aménagements sont prévus à Cointrin. Sa population a droit à la transparence des projets et à la concertation.

Les Cointrinois, comme tout un chacun, se battent pour vivre dans l'harmonie et la sérénité. Dans ce contexte, certains d'entre eux, ou d'entre nous devrais-je dire, s'engagent dans des actions d'intérêt général au sujet du développement de Cointrin. Dans une lettre de la direction de l'aménagement du territoire (DAT, anciennement DAEL) au sujet d'une éventuelle nouvelle construction à Cointrin, il est fait mention d'une image directrice qui justifierait l'adoption de plans localisés de quartier conformes à celle-ci. Seulement voilà: cette image directrice n'existe pas ! Elle n'a jamais été adoptée par nos autorités communales. Qui peut avoir intérêt à divulguer une pareille désinformation et dans quel but ? Selon la DAT, l'information vient de

LA MISSIVE DU COINTRINOIS

Par Patrick Jean Keller

Meyrin sans plus de précision, aurions-nous dans nos murs des manipulateurs ?

Reçus par la commission d'urbanisme du Conseil municipal, des représentants des habitants de Cointrin ont eu confirmation de l'absence actuelle d'image directrice pour notre village et de plans localisés de quartier (PLQ) dignes de ce nom, c'est-à-dire englobant un quartier et non une propriété. Mais plus que simplement récolter des informations et des éclaircissements, nos amis se devaient de dénoncer un saucissonnage par "mini-PLQ" ou « PLQ-timbre-poste », comme nous aimons à les appeler, qui permettent de construire au coup par coup dans une incohérence totale, ce

qui est formellement interdit en Suisse.

La demande des Verts, en entente avec les Cointrinois, est un moratoire sur toutes constructions en attendant une élaboration collégiale d'un véritable plan localisé de quartier s'intégrant dans un plan directeur communal, en concertation réelle avec les habitants du quartier et les communes voisines. Cette décision prise en amont par le Conseil municipal ne demande qu'à être appliquée ! Si j'insiste sur le terme de concertation, c'est que jusqu'à maintenant les autorités ont entendu par concertation la présentation d'un projet tout ficelé où ne pouvait être changés que de petits détails, discussion enrichie d'un "si vous n'en voulez pas, nous ne ferons rien... comme d'habitude ce sera de votre faute".

Dans sa séance du 7 mars, le Conseil municipal a rejeté à l'unanimité le dernier projet de mini-PLQ à l'angle du chemin Terroux et du chemin des Sapins. Joie et bonheur... ça bouge.

LA VIE DES VERTS - L'AVIS DES VERTS

Les Verts ont ouvert un local

Pour renforcer leur action, mieux ranger leurs multiples dossiers, accueillir de nouveaux membres, tenir leurs nombreuses séances, les Verts de Meyrin-Cointrin ont décidé de louer un local. Il est situé au 33, avenue de Vaudagne.

Toute personne qui désire nous rencontrer pour nous soumettre une idée, nous poser une question, nous faire part d'une critique ou simplement découvrir à quoi nous ressemblons y est la bienvenue le vendredi entre 17h00 à 18h30 ou sur rendez-vous. Elle y sera chaleureusement accueillie.



L'ancienne conseillère municipale Elisabeth Muller brillamment élue !

Conseillère municipale verte à Meyrin de 1992 à 1995, Elisabeth Muller, ingénieure agronome EPFZ et nutritionniste, a ensuite déménagé à Lausanne où elle a poursuivi son engagement écologiste. Elle a contribué le 12 mars dernier au succès électoral des Verts vaudois en se faisant brillamment réélire au Conseil communal de la ville de Lausanne. Les Verts de Meyrin-Cointrin lui expriment leurs plus vives félicitations.

Antonio Hodgers, Président des Verts genevois



Antonio Hodgers a été élu le 11 mars dernier à la présidence des Verts genevois. Le député au Grand Conseil, âgé de 30 ans, prend la succession de Brigitte Schneider Bidaux pour un mandat de deux ans. Antonio Hodgers a grandi à Meyrin. Originaire d'Argentine, réfugié en Suisse avec sa mère et sa sœur, Antonio s'est engagé très jeune dans la vie de notre commune. Il y a présidé le Parlement des Jeunes. Il est notamment à l'initiative des Noctambus. Antonio Hodgers a également initié puis présidé l'Association « J'y vis, j'y vote » qui s'est battue pour le droit de vote des étrangers au niveau communal. A 21 ans, le jeune Meyrinois est élu au Grand Conseil sur la liste des Verts où il siège depuis maintenant 9 ans. Il y a dix ans exactement, un journaliste belge écrivait à son propos : Antonio Hodgers, étudiant en relations internationales, n'a que vingt ans mais, au vu de sa détermination et de ses arguments, il semble n'avoir pas fréquenté ses cours sans profit pour son savoir en matière de stratégie politique. Le réseau des Noctambus s'étend aujourd'hui sur tout le canton et même au-delà de nos frontières. Les étrangers ont obtenu il y a un an le droit de vote communal. Cependant, infatigable, Antonio poursuit son engagement, à la plus grande joie des Verts. Antonio, nous te disons bravo et merci !

DÉBAT

Robert Cramer: des projets pour Meyrin

Les Verts de Meyrin-Cointrin invitent la population meyrinoise à rencontrer Robert Cramer, Conseiller d'Etat et chef du Département du Territoire. Des thèmes aussi variés que le futur quartier des Vergers, le lac des Vernes, le tram Cornavin-Meyrin-Cern, le Rectangle d'or, les projets de densification à Meyrin et à Cointrin seront soulevés lors de cette soirée qui aura lieu le mercredi 12 avril à 20h00 dans les restaurants scolaires de l'école de Livron. L'entrée est par le préau du côté de la rue Gilbert. La soirée se terminera par une verrée.

Didier Bays

CHAMPS-FRÉCHETS : L'EMS DE LA DISCORDE

Exprimez-vous, qu'ils disaient !

La majorité du Conseil municipal a approuvé le Plan localisé de Quartier prévoyant la construction d'un immeuble sur l'espace vert situé entre la rue des Lattes et la promenade des Artisans, faisant fi de l'opposition des habitants du quartier.



Parc de Champs-Frêchets: qu'en restera-t-il ?

En 2003 dans le cadre de l'agenda 21 cantonal, un projet de réflexion sur le quartier des Champs-Frêchets a été lancé. L'objectif était d'améliorer la santé et le bien-être des habitants par le biais d'une démarche participative. En 2004, à la suite de l'étude, et grâce à la participation des habitants du quartier, une synthèse regroupait l'ensemble des actions à entreprendre. Tout le monde était content de cette démarche, et les habitants se sont sentis responsables de leur quartier. Mais...

Oui à un EMS, mais...

Dans le même temps un projet de construction ressuscite dans le quartier. En effet un propriétaire décide de construire un immeuble à la promenade des Artisans, sur la base d'un plan localisé de quartier (PLQ) datant de 1971. Lors d'une réunion à l'école des Champs-Frêchets, les autorités

communales informent les habitants du quartier de ce projet de construction. Rapidement un groupe d'habitants se réunit afin d'étudier plus à fond le projet. Personne ne conteste la validité du PLQ de 1971, mais chacun se questionne sur sa pertinence 30 ans après. En effet, le quartier a une vie, les habitants ont leurs habitudes, et les jeunes leur espace de jeux. Ce qui était valable en 1971 ne l'est pas forcément aujourd'hui.

Équilibrer le quartier

Le quartier des Champs-Frêchets représente une richesse de part sa diversité culturelle et l'équilibre qu'il y a entre ses différentes cultures. Amener une modification dans un quartier nécessite une réflexion sur le déséquilibre que peut engendrer ce choix afin de ne pas regretter plus tard les actions d'aujourd'hui. Il n'est pas pensable de s'appuyer uniquement sur un PLQ de 30 ans d'âge.

Dans cet esprit, des habitants, soutenus par l'Association des Habitants des Champs-Frêchets, lancent une pétition pour s'opposer à cette construction. Les signataires proposent des solutions alternatives dans le quartier, mais aucune ne convainc les autorités communales et cantonales, pourquoi ? Une des solutions consistait à déplacer l'immeuble le long de la rue des Vernes, cette proposition fut rejetée pour différents motifs. Par exemple : mauvais ensoleillement de l'immeuble et trop grande proximité avec la route. La présence d'un immeuble près d'une route peu bruyante ne semblait pas être un désagrément important. En tous cas, l'EMS se serait situé dans un espace moins bruyant que ceux de la rue de la Servette ou de Châtelaine.

Malgré le refus du Conseil municipal, un espoir subsiste

Selon les urbanistes du DAEL (intégré depuis lors au Département du Territoire), le déplacement de l'immeuble le long de la rue des Vernes réduirait une surface plus importante d'espace vert que le projet contesté par les habitants. Cet argument tiendrait la route si le projet ne prévoyait pas de surcroît un parking et une voie d'accès sur le parc actuel. Réalisant que le Conseil municipal s'appropriait à suivre majoritairement l'avis du DAEL, les Verts ont proposé de renoncer au moins au parking et la voie d'accès supplémentaire à travers le parc, compte tenu du fait que ceux-ci peuvent être réalisés en sous-sol à partir des parkings existants et qu'ainsi, une partie de l'espace vert pourrait être sauvegardé. Obtenue, la majorité du Conseil municipal a également balayé cette proposition de compromis. Si, un jour, un EMS devait se construire à Champs-Frêchets, espérons que les promoteurs et le Département du Territoire se montrent plus compréhensifs et soucieux de la qualité de vie des habitants des Champs-Frêchets, et notamment des espaces de jeux des enfants, et renonceraient à détruire le parc actuel.

L'UNDERTOWN ROUVRE SES PORTES

Un nouvel envol

Au cours de l'année écoulée, l'Undertown, de renommée régionale pour ses concerts, a fait couler beaucoup d'encre. Pourquoi fermer subitement un lieu de culture qui permettait à de nombreux groupes de se produire dans d'excellentes conditions?

Il y a dix ans, l'Undertown a été créé pour permettre à des jeunes d'écouter, mais surtout de s'exprimer à travers une musique qui leur est chère. Ce lieu animé par des animateurs socio-culturels se devait de répondre aux besoins des jeunes, sous trois volets

succès, il est apparu progressivement qu'il n'était pas très réaliste de pouvoir mener de front les trois volets assignés à ce lieu. La programmation de concert était devenue prédominante au détriment du travail social et de projets réalisés par les jeunes eux-mêmes.

LES JEUNES SE RÉAPPROPRIENT L'UNDERTOWN

Depuis la mi-février, l'Espace Undertown est réouvert au terme d'une année de quasi-fermeture. Un accueil libre y est organisé pour les jeunes et nous nous en réjouissons. Toutes les personnes désireuses d'apporter leur contribution à un futur projet Undertown y sont les bienvenues. Ces idées viendront nourrir le travail d'un groupe de pilotage composé de jeunes, de travailleurs sociaux de la commune, du réseau associatif meyrinois, de la FAS'e, de chercheurs de la Haute école sociale et de représentants politiques, faisant une large place à un mode participatif.

L'objectif de ce groupe de pilotage est de définir précisément un nouveau projet pour l'Undertown qui devrait démarrer dès septembre 2006.

Les Verts soutiennent l'Undertown en tant que lieu ouvert aux jeunes pour y faire et y écouter de la musique, mais aussi pour y concrétiser d'autres projets socio-culturels. Un accueil ouvert et informel, l'aide à des projets individuels et collectifs de jeunes favorisant leur intégration, leur responsabilisation et leur autonomie font partie intégrante du cahier de charges des futurs animateurs de l'Undertown. Cela n'exclut évidemment pas que dans l'avenir des concerts s'y déroulent. Ceux-ci n'auront toutefois jamais l'ampleur et l'importance des concerts qui en ont fait la renommée du lieu ces dernières années. Les normes de sécurité actuelles ne permettent plus d'organiser des manifestations dépassant les 200 personnes.

POUR UNE PLUS GRANDE DIVERSITÉ CULTURELLE À MEYRIN

Si l'on peut se réjouir que les jeunes Meyrinois puissent se réapproprier un lieu dont l'évolution vers une salle de spectacle les en avaient quelque peu écartés, il est en revanche regrettable que la riche programmation musicale de l'Undertown appartienne désormais au passé.

C'est pourquoi Les Verts sont favorables à ce que les futurs animateurs de l'Undertown permettent à des associations meyrinoises d'organiser ponctuellement des concerts et que d'autres lieux soient aménagés pour des concerts d'une certaine envergure tel que les proposait l'Undertown, avant que ceux-ci ne soient interdits pour des raisons de sécurité (sorties de secours insuffisantes). L'organisation de ces concerts pourrait être prise en charge par le service culturel de la commune, en étroite collaboration avec des associations meyrinoises existantes ou à créer.

- la diffusion culturelle à travers des concerts, des soirées dansantes, du théâtre, etc.
- l'intégration de jeunes en rupture de formation par le biais de stages,
- l'aide à la concrétisation de projets ponctuels de jeunes ou d'associations de jeunes.

Des années se sont écoulées avec le succès que l'on connaît tous, pour cette salle qui était devenue au fil du temps un lieu incontournable de la musique pour les jeunes, pas uniquement de Meyrin, mais de tout le canton et des alentours.

Mais en contrepartie de ce beau



L'ALTER NAÏVE

CE SOIR, CE SOIR ON VOUS MET LE FEU !

Au mois de décembre c'est bien connu, la ville s'illumine et les commerçants organisent toutes sortes d'animations en vue de la grande fête de la nativité, de l'amour et de la paix. Meyrin, toujours à la pointe, a fait très fort. Samedi 3 décembre, les dirigeants du Meyrin FC envoyaient une équipe d'enfants et d'ados perturber des citoyens exerçant paisiblement leur droit démocratique sur la Place des Cinq-Continents. Ils ont ainsi su créer une ambiance digne des rues de Bethlehem en Palestine.

LE PÈRE NOËL EST... DU PDC

Toujours dans le cadre des animations de l'Avant, le Parti démocrate-chrétien a distribué aux Meyrinois sa carte de vœux. Les membres du PDC meyrinois y sont représentés en Père Noël promettant pour 2006 de merveilleux cadeaux, tels une tribune, une deuxième patinoire et un boulodrome. Chacun sait que les enfants croient au Père Noël, seul le PDC pense que les adultes y croient aussi, car les Pères Noël du PDC y distribuent généreusement des cadeaux... à ceux qui vont devoir les payer !



COMMUNE DE MEYRIN... DE C À Q

Tous les deux ans, la commune publie une sorte d'annuaire intitulé Commune de Meyrin de A à Z. Lors de la précédente édition, un représentant des Verts avait signalé plus d'une demi-douzaine d'associations meyrinoises qui n'y figuraient pas, alors qu'elles sont très actives sur la commune. Le Conseil administratif avait alors déploré l'oubli et s'était engagé à y remédier lors de la prochaine édition. La nouvelle édition vient de sortir et... rebelote. Cette fois, les auteurs ont oublié de ne pas oublier. C'est d'autant plus gênant que l'on se targue d'être une commune qui accepte la diversité des origines, des âges et des opinions. L'Alter Naïve tient donc à réparer « l'oubli » et à informer ses lectrices et lecteurs que les associations suivantes existent, qu'elles ont des activités suivies et que l'on peut obtenir leur adresse à la Mairie qui en connaît parfaitement l'existence : Apokalyp's Dance Association, Association « Agir pour Cointrin », Association « Jardin des disparus », Association latino-américaine de Meyrin, Association Meyrin-Palestine, Association des Parents d'élèves du Cycle de la Golette, Association des Habitants des Champs-Frêchets, Association « Impact Prod », Cercle albanais-meyrinois, Club Dansons Ensemble et last but not least : le Parlement des Jeunes de Meyrin. Et mille excuses si nous avons oublié une association oubliée. Merci de nous la signaler, nous en tiendrons compte lors de notre coup de gueule en 2008.

IMPRESSUM

La Feuille verte, N° 16, AVRIL 2006
 Editée par les Verts de Meyrin-Cointrin
 9000 exemplaires
 Comité : Alain Grobet, président
 079 476 24 94
 Rédaction : Maurice Pauli, Didier Bays, Pierre-Alain Tschudi,
 Graphisme : Bernard Tamò

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
 Sophie de Weck Haddad 022 782 38 94
 Geneviève Bordry 022 782 43 08
 Paola Doudin 022 782 85 59
 Yves de Préville 022 / 782 23 36
 Pierre-Alain Tschudi 022 782 16 47

Imprimé sur papier recyclé - Imprimerie du Cachot

<http://www.verts-meyrin.org>
infos@verts-meyrin.org

Rejoignez nous le samedi 8 avril sur la Place des Cinq-Continents de 9h00 à 12h30.

Geneviève Bordry